

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN ■ Les arbres remarquables à l'honneur

Le patrimoine naturel valorisé

Deux expositions sont proposées à l'espace Dagron d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, en ce mois de novembre, sur le thème des arbres remarquables.

L'espace Dagron accueille, jusqu'au 25 novembre, deux expositions, une de l'association Arbres 28 et une autre du Conseil départemental, sur les arbres remarquables et remarquables.

Quatorze grandes photos mettent en avant le patrimoine forestier, comme le chêne dans son pigeonier de Béceleuf, (Deux-Sèvres), le hêtre Plessis du Mont-Beuvray (Nièvre), le chêne d'Allouville (Seine-Maritime) ou encore le chêne à Guillothn (Ille-et-Vilaine)...

Une charte pour les droits de l'arbre

En complément de cette exposition, Laurent Rousseau, sculpteur, a fait une démonstration de sculpture sur bois le 4 novembre, à l'espace Dagron.

Une projection du film *Les Arbres remarquables, un patrimoine à protéger*,



GROS CHÊNE. Le "Gros Chêne" de Meaucé, situé près de La Loupe, est un emblème du pays loupéen.
PHOTO D'ARCHIVES

un documentaire de Georges Feterman, Jean-Pierre Duval et Caroline Breton, qui sera suivi d'un échange, aura lieu le 18 novembre, à 15 heures, avec les membres de l'association Arbres 28, dont Michel Cohn, président.

Ce même jour aura lieu également la signature par la commune de la charte des droits de l'arbre. « L'arbre fait partie du patrimoine naturel, historique, culturel irremplaçable. Partout où l'arbre a disparu, l'homme a été puni de

son imprévoyance », disait François René de Chateaubriand. ■

➔ **Pratique.** Jusqu'au 25 novembre. Entrée libre aux heures d'ouverture de l'espace Dagron (fermé lundi et jeudi). Au milieu du mois, une partie de l'exposition sera remplacée par les créations de Garance.